

PREVIRISQ
Parc Floral de Vincennes à Paris
21, 22, 23 septembre 2010

Atelier n°1 : TABLE RONDE

22 septembre 2010, de 9h à 11h30

**Quelle gouvernance pour réduire collectivement le risque
d'inondation ?**
Comment concilier prévention du risque et aménagement du territoire ?

Organisateurs :

- Académie de l'Eau
- MEEDDM/DGPR
- DIREN Ile de France
- Grands Lacs de Seine

Documents préparatoires :

- Note introductive
- Objectifs recherchés
- Proposition de déroulement de la table ronde

NOTE INTRODUCTIVE :

La gestion de l'eau, tout comme l'aménagement du territoire, implique un très grand nombre d'acteurs publics, privés ou associatifs, en charge d'intérêts territoriaux, économiques, sociaux ou environnementaux différents, généralement légitimes, souvent contradictoires, toujours interdépendants, qu'il convient de prendre en considération et de concilier de manière équitable et durable.

Cette gouvernance est indispensable, mais particulièrement délicate dans le domaine de la prévention, de la protection et de la gestion du risque d'inondations en raison notamment des grandes incertitudes qui prévalent en ce qui concerne la fréquence des aléas, la nature des risques, l'ampleur des enjeux, la variété, le coût et l'efficacité des dispositions susceptibles d'être prises par les divers acteurs impliqués.

Cette véritable hydro-solidarité appelle de la part de tous une coopération multiforme, technique, financière et, bien entendu, institutionnelle, qui dans chaque pays et dans chaque cas particulier, prend des formes originales, en fonction des conditions géographiques et historiques comme du contexte socio-économique, politique et culturel.

Elle doit favoriser l'émergence d'une stratégie de réduction du risque partagée par tous les acteurs et fondée sur une vision commune du risque acceptable.

L'atelier propose, sous la forme d'une table ronde, d'abord les témoignages de six personnalités en charge de responsabilités complémentaires au niveau de l'Etat, des collectivités territoriales et des mouvements associatifs, suivis de débats avec la salle.

Ce programme doit permettre de tirer, à partir d'expériences de terrain particulièrement représentatives, les enseignements de portée générale susceptibles d'être adaptés et utilisés ailleurs, en France ou à l'étranger.

OBJECTIFS RECHERCHES :

Pour répondre aux attentes des participants, les intervenants pourront insister sur les différentes étapes concrètes de la gouvernance et sur les approches à privilégier (écueils, questions, méthodes...)

- Faire apparaître et estimer les enjeux
- Mettre en évidence :
 - o La nécessité de développer au préalable la culture du risque
 - o Les différentes phases de la gouvernance : élaboration et concertation dans un premier temps, pilotage dans un deuxième temps
 - o La nécessité et la difficulté d'établir un plan d'action adapté, prenant en compte toutes les contraintes y compris financières, et d'évaluer son efficacité : comment procéder ?
 - o Les liens entre les différents types d'actions (par exemple prévention, urbanisme et gestion de crise) et la nécessité d'une vision globale du risque
 - o La nécessité de la concertation
 - o La difficulté de déterminer un « risque acceptable » du point de vue technique (évaluation économique, actions de réduction adaptées) et du point de vue social (décision collective et concertée, prise de conscience des limites de la protection)
 - o les arbitrages à opérer entre :
 - nature des différentes actions préventives
 - prévention de la crise et gestion de crise
 - court, moyen et long terme
 - coûts et bénéfices
- Souligner l'importance des aspects institutionnels : rôles et responsabilités des acteurs impliqués, à différents niveaux, nécessité de coordination...
- Souligner la nécessité de la recherche d'un compromis entre l'aménagement et le développement d'une part, la prévention du risque d'autre part : comment la gouvernance prend-t-elle en compte tous ces aspects ?
- A partir de cas concrets, tirer des enseignements de portée générale, utilisables ailleurs.

PROPOSITION DE DEROULEMENT DE LA TABLE RONDE

Animateur : **Philippe HUET**, membre de l'AFPCN et de la Société Hydrotechnique de France

Rapporteur : **Jean-Louis OLIVER**, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau

- 9h00 Accueil et ouverture par **Jean Louis OLIVER** et **Philippe HUET**
- 9h15 **Jacques FAYE**, Chef du Bureau de l'information préventive, de la coordination et de la prospective – Direction Générale de la Prévention des Risques du MEEDDM : « **La Directive Inondations et son application en France, les rapports entre les acteurs et la nécessité d'une culture préventive et d'une concertation** »
- 9h25 **Marie-France BEAUFILS**, Sénatrice d'Indre-et-Loire (Centre), Maire de St-Pierre-des-Corps et Vice-Présidente de l'AFPCN : « **Réduction de la vulnérabilité des biens soumis au risque d'inondation** »
- 9h35 **Guil BENSOUSSAN**, Coordinateur du pôle Aménagement Durable du Territoire de France Nature Environnement : « **Le risque, une construction sociale qui se doit d'être partagée et soutenable** ».
- 9h45 Questions/réponses avec la salle
- 10h00 **Cécile HELLE**, Vice Présidente du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur : « **Consolider la maîtrise d'ouvrage locale pour la prévention des inondations : du constat régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'enjeu national** »
- 10h10 **Josette FAYS**, Union Nationale des Associations de Lutte Contre les Inondations UNALCI : « **Le rôle de la société civile : l'association au service de la prévention des inondations** »
- 10h20 **Gérard SEIMBILLE**, Conseiller Général du Val d'Oise, Président de l'Entente interdépartementale Oise Aisne pour la protection contre les inondations : « **Entre développement des territoires et solidarité : comment mieux clarifier et répartir les rôles et responsabilités entre les acteurs ?** »
- 10h30 Questions/réponses avec la salle
- 10h45 Débat entre les membres de la table ronde, animé par **Philippe HUET**
- 11h15 Questions/réponses avec la salle
- 11h30 Conclusion de la table ronde